

REVUE DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

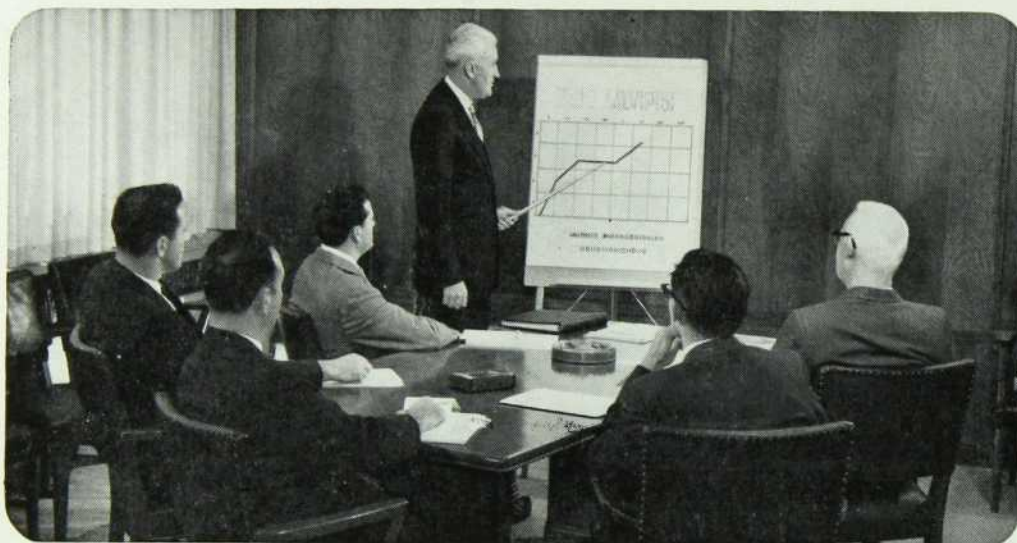
FRANÇAISE

AU CANADA



**AVRIL
1964
No 575**

La recherche, assise du progrès



Remettre sans cesse en question les procédés et les méthodes ; explorer les domaines encore mal connus ; expérimenter ; inventer ; mettre au point — tels sont les éléments qui font de la *recherche* l'instigatrice du progrès scientifique et industriel.

Tels sont aussi depuis soixante ans les principes qui, en France et ailleurs, ont guidé l'Air Liquide non seulement en cryogénie, domaine dans lequel la société se classe parmi les plus importantes du monde, mais aussi en métallurgie, en chimie et dans sa collaboration avec les industries secondaires qui utilisent les gaz obtenus par distillation par le froid, tels que l'oxygène, l'azote et l'argon, pour fabriquer l'acier, souder et couper les métaux, appliquer les procédés modernes combinant les gaz et l'électricité, produire des composés chimiques industriels, des lampes électriques et autres articles.

Au Canada, l'Air Liquide fournit l'industrie et les hôpitaux depuis 1911 et son réseau de fabrication et de distribution s'est

progressivement étendu à l'ensemble du pays. Les usines et les centres de distribution de la société déversent chaque année dans tout le Canada de vastes quantités de gaz pour usage industriel et médical, y compris oxygène, acétylène, azote, argon, hydrogène, gaz carbonique, protoxyde d'azote et autres ainsi que de l'outillage à souder et à couper, du matériel et de l'équipement pour les hôpitaux.

Et les ateliers de construction de l'Air Liquide à Montréal ont conçu et réalisé des centaines d'installations de distillation des gaz par le froid, aussi bien pour la clientèle domestique que pour les usagers des Etats-Unis et de nombreux autres pays — la seule société canadienne qui entreprenne ce genre de travaux.

Fidèle collaboratrice de l'industrie, l'Air Liquide est un exemple dynamique de l'esprit de recherche qui forme l'assise du progrès.

CANADIAN **LIQUID AIR** LTD.



AIR LIQUIDE CANADA LTÉE

REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Avril 1964 No 575

La conjoncture au Canada	H. Mhun	3
Causerie de Son Excellence M. Pierre Dupuy		5
Le budget canadien et les affaires	H. M.	7
La conjoncture économique française		9
Projets d'investissement et activité économique		11
L'information économique	H. M.	14
Le théâtre et la danse à Montréal	G. S.	15
Déjeuner en l'honneur de Son Excellence M. Pierre Dupuy		16
Le marché boursier en Amérique du Nord		19
La foire de Paris		21
Europe's growing affluence		22
Proposition d'affaires		27
Nos nouveaux membres		32
Notre carnet		32

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

429, Avenue Viger
Montréal, Qué.

Tél. : Victor 2-9420
Adr. Tél. : Gallia Montréal

Bureau de Paris :
31, Avenue Pierre 1er de Serbie (16e)

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada
Prix : 25 cents le numéro

*"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé
l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme
objet de deuxième classe de la présente publication."*

Imprimé par
ERNEST THÉRIEN & FILS LIMITÉE
5595, rue Saint-Denis, Montréal - 273-8361

Couverture :

La future Place Bonaventure, vaste centre commercial
couvrant 6 acres de terrain, qui sera érigé au-dessus des
voies ferrées du Canadien National.



ACTIF : \$3,280,000

COMME...

L comme LA PAIX
A comme ASSURANCES
P comme PROTECTION
A comme AUTOMOBILE
I comme INCENDIE
X comme... Il vous plaira !

LA PAIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

vous servira COMME...

Aucune autre Compagnie ne le fera !

465 St-Jean, Montréal — — Tél. VI 4-8632



Oval Room :

Somptueusement décoré dans le style " Adam "

Déjeuner et dîner

Déjeuner - Thé - Dîner

Lounge :

Cocktails et thé l'après-midi

Maritime Bar :

Spécialité : poisson

Ritz Cafe :

Petit déjeuner, déjeuner et dîner
à prix modérés

Ritz Café at Night :

Dîner-dansant



Le trait d'union entre la France et le Canada

BANQUE CANADIENNE NATIONALE (France)

37, RUE CAUMARTIN, PARIS

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Fondée en 1874

Capital	\$ 12,000,000
Fonds de réserve	\$ 44,000,000
Actif	\$920,000,000

PLACE D'ARMES, MONTRÉAL
605 bureaux au Canada



LA CONJONCTURE AU CANADA

Les résultats du commerce extérieur, au cours des deux premiers mois de l'année, semblent indiquer que l'essor des exportations, comme on le prévoit généralement, se poursuivra durant les prochains mois. En janvier et février elles marquent un gain de 20% sur la période correspondante de 1963. Même si l'excédent des exportations sur les importations a de bonnes chances d'être moins considérable cette année qu'en 1963 — la forte conjoncture entraînant une hausse des achats à l'étranger — le commerce extérieur sera encore cette année l'un des principaux stimulants de l'économie.

Sur le plan de la production, le deuxième trimestre s'engage dans une conjoncture favorable dans l'ensemble. Les plus récents indices en témoignent. D'une part, la production des grandes industries est toujours orientée à la hausse et, d'autre part, les stocks demeurent à un niveau très raisonnable. On ne décèle pour l'instant aucune perturbation sérieuse dans l'équilibre économique, aucun excès susceptible de provoquer un fléchissement de l'activité.

La seule préoccupation qui commence à se manifester dans les milieux d'affaires est la crainte de l'inflation. Cette crainte est basée sur certains facteurs comme le niveau élevé du crédit à la consommation, la poussée des prix des matières premières industrielles, les déficits budgétaires et un accroissement assez sensible de dépenses d'investissement.

Selon le ministère du Commerce, la réalisation des projets d'équipement entraînerait des investissements de \$10,1 milliards en 1964 ou 8% de plus qu'en 1963. En termes réels — dollars constants — ces programmes correspondent au précédent record enregistré en 1957.

L'expansion de l'activité contribue à améliorer quelque peu le marché du travail. En plein hiver, alors qu'en règle générale le chômage saisonnier s'accroît, on enregistre cette année une stabilisation du sous-emploi. De janvier à février, le nombre des chômeurs est resté virtuellement inchangé à 467.000, soit 78.000 de moins qu'il y a un an. Ce chiffre équivaut à 7% de la population active, en regard de 8,4% à la même époque en 1963 et 9,1% en 1962. En dépit d'une amélioration indiscutable, le chômage demeure toutefois le problème numéro un du Canada.

Le ministre des Finances estime que le produit national progressera cette année de 5,5% et c'est sur cette base qu'il a établi ses prévisions budgétaires. Rappelons que l'an dernier il a augmenté de 6% en valeur, ou 4% environ en termes réels. Les perspectives encourageantes de l'exportation (compte tenu des ventes de blé à l'URSS et aux autres pays communistes) conjuguées avec l'amélioration de la situation de la balance des paiements (déficit de \$521 millions en 1963 contre \$848 millions en 1962) laissent prévoir, pour les prochains mois du moins, une forte stabilité de la monnaie. Le dollar canadien est demeuré remarquablement stable depuis sa dévaluation du 2 mai 1962. Cette période de stabilité correspond à la période d'expansion économique actuelle, qui date de 3 ans environ.

Les chiffres des réserves de change confirment cette fermeté. En dépit de plusieurs remboursements effectués en 1963 et au début de 1964 au Fonds monétaire international, le montant des réserves d'or et de dollars américains, à la fin de février, est à peu près au même niveau qu'à la même date en 1962, soit \$2.542 millions contre \$2.593 millions.

Prés. Jacques Racine

C. E. Racine & Cie LIMITÉE

1909 - 1964

Courtiers en Douane
et Transitaires

Membre de la Chambre de Commerce Française
au Canada



Edifice Board of Trade
300, rue du Saint-Sacrement
Montréal I

Téléphone : 849 - 5291

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée

VALEURS DE PLACEMENT

Membres de
l'Association Canadienne des Courtiers
en Valeurs Mobilières

L. G. Beaubien & J. L. Lévesque Inc.

AGENTS DE CHANGE

Membres :
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

360 ouest, rue St-Jacques — Montréal I

Tél. : 879 - 2222

Québec • Trois-Rivières • St-Hyacinthe • Shawinigan
Sherbrooke • Chicoutimi • Ottawa • Moncton
Paris • Bruxelles • Genève

“L'organisation des affaires au CANADA”

Une brochure qui répond aux questions des hommes d'affaires sur :

- l'impôt sur les bénéfices commerciaux et autres taxes commerciales
- les taxes de vente
- l'impôt sur le revenu personnel
- les droits de succession
- l'administration d'une succursale au Canada
- l'établissement d'une entreprise au Canada
(entreprise individuelle, société en nom collectif ou à responsabilité limitée)

Pour en obtenir un exemplaire, écrivez à La Banque Royale du Canada (France),
3, rue Scribe, Paris. Au Canada, écrivez au Service Commercial-Industriel, La Banque
Royale du Canada, Place Ville Marie, Montréal, Qué.



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

plus de \$5.5 milliards d'actif

Plus de 1,100 succursales au Canada, aux Antilles et en Amérique du Sud. Bureaux à New-York, Londres et Paris. Représentants à Chicago, Dallas, Los Angeles et Hong-Kong.

CAUSERIE DE SON EXCELLENCE M. PIERRE DUPUY

Nous empruntons au quotidien montréalais « Le Devoir » le compte-rendu suivant de l'exposé qu'a fait M. Pierre Dupuy au déjeuner de notre Chambre, le 12 mars dernier.



M. Pierre Dupuy

saire général de l'Exposition Mondiale et Universelle de 1967.

Il a fait allusion au voyage qu'il vient d'accomplir dans huit pays d'Europe où il a été l'objet d'un chaleureux accueil. M. Dupuy y a fait valoir le thème général de l'Exposition : « Terre des hommes », thème qui reçoit partout un « écho humain et profondément cordial ».

Le commissaire général a évoqué les principaux aspects de l'exploitation de ce thème dans le dispositif de l'Exposition universelle.

« L'homme et les régions polaires » laisse entrevoir le jour où les peuples se réuniront dans l'exploitation commune de ces vastes régions au bénéfice des pays moins favorisés.

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se retrouveront « sous le même toit » et portent déjà un intérêt passionné au thème de « L'homme et l'espace », dont ils assureront en commun l'aménagement, véritable « symbole des temps que nous traversons ».

L'interdépendance de l'homme sera mise en relief de façon concrète dans la réalisation des thèmes suivants : L'homme et la cité ; l'homme et la mer, l'homme producteur, l'homme créateur.

M. Dupuy insistait particulièrement sur l'apport artistique à l'Exposition universelle de 1967. Une sai-

son d'opéra et un festival de musique en seront les aspects dominants.

L'Opéra de Paris, les Ballets Bolshoi, l'Opéra de Vienne ont déjà donné l'assurance de leur participation. L'Opéra de Milan, Covent Garden, le Métropolitain, des troupes de ballets, de grands orchestres seront aussi invités. La musique, idéal sans parole, mais non moins impressionnant, contribuera à réunir les hommes, au moment de l'Exposition universelle.

M. Dupuy a noté une différence d'orientation entre l'Exposition de 1967 et celle de Bruxelles, en 1958. Une interprétation stricte des règlements du Bureau international des expositions faisait interdire de parler affaires à Bruxelles ; par contre, il y aura à Montréal un bureau central de renseignements sur la production canadienne dans tous les domaines. Des renseignements commerciaux seront également dispensés dans les autres pavillons nationaux dans le but de favoriser les échanges.

« L'Expo est un sujet qui me possède ; elle représente un immense espoir d'union, de concorde, de travail en commun, de profit en commun, de foi en l'avenir », a conclu M. Dupuy.

Il avait rendu un vibrant hommage à la France, au début de son allocution, à titre d'ex-ambassadeur en ce pays où pendant 26 ans, il a rempli la majorité des postes diplomatiques qui lui ont été confiés.

M. Dupuy a évoqué les moments difficiles de la France, dont il a été témoin. Puis, il a rendu hommage au sens de la famille qui a permis à la France, dont la courbe démographique avait fléchi, de devenir le pays le plus jeune d'Europe. Grâce aux découvertes de ressources énergétiques : gaz de Lacq, pétrole du Sahara, la France a repris l'écart qui la séparait de pays plus favorisés. « Quand un pays compte des pionniers, cet esprit le conduit encore plus loin », a commenté M. Dupuy. Il a rappelé également l'amitié qui s'est établie entre lui et le général de Gaulle et l'admiration qu'il témoigne au président de la république française.

1864 — 1964

LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La seule Banque de Dépôts Française aux Etats-Unis

vous offre dans ses deux succursales de New York

— Succursale Principale : 66-68 Wall Street, New York 5 — BO. 9-4600

— Rockefeller Center : 15 West 50th Street, New York 20 — LT. 1-9630

un service bancaire complet et notamment :

Transferts de fonds aux Etats-Unis et à l'étranger;

Chèques de voyage, comptes de chèques, comptes d'épargnes, etc.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

est non seulement la banque des Français en Amérique du Nord, mais aussi celle de tous ceux appelés, par leurs affaires, à traiter les opérations du Commerce International.

Le chéquier de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (New York) permet à son titulaire d'encaisser la contre-valeur de DEUX CENTS DOLLARS U.S. PAR SEMAINE à n'importe lequel des 1.500 guichets de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE en France.

— PAIEMENT IMMEDIAT ET SANS FRAIS

— SEULE FORMALITE : PRESENTATION DU PASSEPORT

Cette facilité est également réalisable aux guichets de :

— La Société Générale à Buenos Aires et à Londres.

— La Société Générale de Banque en Espagne à Barcelone et Valence.

— La Société Française de Banque et de Dépôts à Bruxelles, Anvers et Charleroi.

— La Société Générale Alsacienne de Banque en France, en Allemagne (Cologne, Sarrebrück, Kehl, Offenburg), à Luxembourg et à Zurich.

Ouvrir un compte à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE à New York fait de votre chéquier
votre plus sûr compagnon de route.

LE BUDGET CANADIEN ET LES AFFAIRES

par H. Mhun

Le gouvernement canadien n'a pas suivi l'exemple des Etats-Unis et n'a pas allégé le fardeau fiscal. En présentant le budget le 16 mars, le ministre des Finances, M. W. Gordon, a tenu à expliquer pourquoi.

Tout d'abord, souligne le ministre, le taux actuel de l'expansion économique et les perspectives des prochains mois ne justifient pas le recours à ce genre de stimulant. L'activité se poursuit à un rythme au moins égal à celui de l'an dernier et le produit national brut, en 1964, devrait être de 5.5% supérieur à celui de 1963; cette progression, sur laquelle M. Gordon base ses recettes fiscales, est jugée satisfaisante.

Sans doute, le gouvernement ne nie-t-il pas le problème du chômage qui reste préoccupant, mais il estime que ses causes sont dans une large mesure structurelles et régionales. Une réduction générale des impôts n'aurait donc pas des effets favorables dans toutes les régions. A ce sujet, le ministre déclare : « Les assauts de grande envergure contre le chômage perdent désormais de leur utilité. De plus en plus, par conséquent, nos programmes et notre politique seront conçus en vue de répondre aux besoins particuliers d'une région donnée ou de groupes particuliers qui font face à des difficultés qui leur sont propres. »

Le gouvernement estime par ailleurs qu'il est plus sage d'attendre le rapport de la commission d'enquête Carter, qui a précisément été chargée d'étudier le système fiscal canadien, avant de s'engager dans une politique de réduction fiscale. Il ajoute que celle-ci, en entraînant une baisse des revenus fiscaux, aggraverait le déficit budgétaire qui est encore trop prononcé : de \$ 685 millions en 1963-64, ce dernier devrait être diminué à \$ 455 millions en 1964-65, si les prévisions de M. Gordon s'avèrent justes. Et, d'ajouter le ministre, les déficits canadiens ont été supérieurs à ceux des Etats-Unis au cours des dernières années. M. Gordon aurait pu dire encore qu'à cause de l'extrême dépendance de l'économie canadienne à l'égard des facteurs extérieurs, il est plus difficile au Canada qu'aux Etats-Unis de prévoir les incidences d'une diminution générale des impôts.

Il ressort de tout ceci que si l'expansion de l'activité, pour une raison quelconque, devait fléchir sensiblement, le gouvernement aurait probablement recours à la politique qui vient d'être mise en vigueur par Washington.

Si l'un des objectifs majeurs d'Ottawa est toujours d'encourager la participation des Canadiens au développement économique de leur pays, il est clair d'après le dernier budget que cette politique sera mise en œuvre d'une manière moins arbitraire que ne le laissait craindre le budget de l'année dernière. En effet, certaines mesures fiscales qui tendaient à pénaliser les investissements étrangers et dont l'application devait avoir lieu dans quelque temps, ont été abandonnées ou modifiées dans un sens plus libéral.

Ainsi, l'an dernier, le ministre des Finances avait annoncé que l'impôt sur les dividendes payés aux non-résidents par les sociétés qui ne sont pas canadiennes dans la proportion de 25%, serait majoré de 15 à 20% : cette majoration est annulée. Quant à la taxe sur les dividendes des sociétés qui sont canadiennes à 25%, elle demeure inchangée à 10%. D'autre part, l'interprétation des critères qui servent à déterminer le degré de propriété canadienne est rendue plus aisée, grâce à une nouvelle règle qui prévoit que les titres détenus par les Canadiens, ou offerts à ceux-ci, doivent être des actions ordinaires. Enfin, le gouvernement annonce son intention de réviser la législation sur les assurances, afin de permettre aux compagnies d'assurance d'accroître le volume et la variété des actions qu'elles peuvent mettre dans leurs portefeuilles. L'ensemble de ces mesures traduit une attitude plus libérale et plus réaliste du ministre des Finances à l'égard des investissements étrangers, et elles ont été accueillies favorablement par les milieux financiers.

En dehors de ces aspects, le budget contient peu de décisions qui méritent de retenir l'attention. C'est le statu quo dans l'ensemble. Le gouvernement accentue sa politique visant à stimuler l'économie des régions pauvres. Les faveurs fiscales, sous forme d'abattements d'impôts ou d'amortissements accélérés, accordées aux entreprises qui s'implantent dans ces régions, sont étendues dans certains cas. Par contre, la majoration du taux de la taxe de vente sur les matériaux de construction et la machinerie, est bien entrée en vigueur le 1er avril, en dépit de nombreuses pressions de la part de l'industrie de la construction : cette taxe est passée de 4 à 8% et devrait être accrue de nouveau à 11% le 1er janvier prochain.

A ce sujet, il convient de mentionner que la forte activité qui a prévalu ces derniers mois dans la construction est probablement due en partie à l'anticipation de cette mesure. La taxe ayant été élevée, il est possible,

sinon probable, que les mises en chantier fléchiront au second semestre.

Il faut noter que la profonde réforme de la défense et de l'armée qu'entend entreprendre le ministère de la Défense est susceptible de réduire sensiblement les charges militaires du Canada, sinon à court terme, du moins au cours des prochaines années. Il est donc possible de prévoir une certaine stabilisation des dépenses de l'Etat central, la baisse des crédits militaires étant compensée par une hausse de dépenses de caractère social.

Les besoins de trésorerie du gouvernement, au cours de l'exercice 1964-65, paraissent raisonnables et ne devraient pas exercer de pressions indues sur le marché monétaire. Par ailleurs, la situation de la balance des paiements s'est beaucoup raffermie : le déficit, qui était de \$ 848 millions en 1962, n'est plus que de \$ 521 millions en 1963. Le loyer de l'argent devrait donc être assez stable à court terme. Le taux d'intérêt de la Banque du Canada a peu de chance d'être majoré dans un prochain avenir, à moins qu'une décision dans ce sens ne soit prise aux Etats-Unis. Au Canada, malgré une certaine tendance à la hausse des prix, sensible ces derniers mois, les risques de « surchauffe » de l'économie sont extrêmement faibles.

Notons enfin que le ministre des Finances a laissé entendre que des mesures importantes pourraient être prises à l'avenir. Le rapport de la commission fédérale sur la structure fiscale devant être publié avant la fin de l'année, il est probable qu'à la lumière de ses recommandations, M. Gordon apporte des changements sensibles à l'imposition.

On peut dire que le budget n'a pas dissipé toutes les inquiétudes et n'a pas répondu à tous les espoirs. Il y a place pour les unes et les autres d'ici au printemps 1965.



L'usine de Northern Electric, à Lachine, qui vient d'être agrandie.



SFCI

DÉPÔTS À DEMANDE ET À TERME

en dollars et autres devises

Taux sur demande :

Service de la Trésorerie Tél. : 842-5891, ext. 37

**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. Ltée**

500 ouest, rue St-Jacques, Montréal

affiliée à la

**BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE, Paris**

et à la

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE, Paris



**P O U L E N C
L I M I T É E**

spécialités thérapeutiques de choix



8580 Esplanade

Montréal

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE

Dans sa « Lettre mensuelle de conjoncture », le Centre d'observation économique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris écrit :

« Les résultats de l'activité commerciale dans les derniers mois suggèrent : en matière d'échanges intérieurs, l'absence de hausse significative du coût de la vie pour les produits alimentaires ; en matière d'échanges extérieurs, un gonflement persistant des importations de produits bruts et semi-ouvrés, lié à une reconstitution des stocks et à la hausse des cours sur les marchés internationaux. »

Examinant l'évolution des principaux secteurs économiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris fait notamment les observations suivantes :

Les données les plus récentes tirées de la consommation d'électricité ou du transport ferroviaire suggéreraient plutôt un certain ralentissement de l'expansion industrielle depuis le début de l'année. L'interprétation doit être toutefois particulièrement prudente et tenir compte : de la vague de froid au début 1963 qui avait accru à l'époque la demande d'électricité et de transport ferroviaire ; de l'évolution divergente des prix énergétiques. Par rapport à janvier 1963, on note en moyenne : + 9,5 p.c. pour le prix moyen payé par les consommateurs d'électricité ; + 3,5 p.c. pour le prix des charbons livrés à l'utilisateur ; - 2,4 p.c. pour les prix pétroliers.

Depuis le début 1964, les signes d'amélioration déjà notés en sidérurgie se sont confirmés : production en hausse de près de 11 p.c., forte poussée des commandes sur le marché intérieur (notamment de la part des négociants) et à l'exportation. L'évolution plus favorable sur le marché international est partiellement liée à des événements particuliers au Royaume-Uni (grèves) et à l'Allemagne occidentale (fortes commandes intérieures qui ont amené les sidérurgistes allemands à se retirer du marché international). Dans l'ensemble, toutefois, le raffermissement des prix tend à se confirmer et paraît s'amorcer depuis février pour les ferrailles. Mais, sur le marché intérieur, l'indice officiel des prix de gros pour les métaux ferreux et les aciers restait en janvier inférieur d'environ 2 p.c. au niveau du début 1963.

L'activité demeure satisfaisante dans la première transformation de l'acier ; l'exportation reste difficile, mais les prix mondiaux remontent.

Pour les métaux non ferreux, la hausse des prix des produits importés se poursuit ; en janvier, elle était de 8 p.c. sur janvier 1963 d'après l'indice officiel des prix de gros.

Pour l'ensemble de l'année 1963, les ventes de produits chimiques à l'étranger ont progressé de 22 p.c. les achats de 26 p.c. Le solde demeure positif, mais moitié moindre qu'en 1962 ; il était même légèrement déficitaire en fin d'année. Pour la période récente, la balance restait positive pour les produits non organiques et très favorable pour la parfumerie, mais se détériorait sensiblement pour la chimie organique.

Dans l'automobile, un affermissement de la demande intérieure depuis février semblerait se dessiner.

Tendance moyenne des ventes dans le secteur des biens d'équipement domestique. Les résultats du Salon des Arts Ménagers semblent plutôt médiocres. Nouvelles baisses de prix sur les réfrigérateurs. Concurrence étrangère généralement accrue (machines à laver, photo-cinéma, horlogerie).

Commerce extérieur. — Les résultats de janvier ont accusé la tendance antérieure : l'accroissement des exportations vers l'étranger (+ 21 p.c. sur janvier 1963) est plus fort que dans le passé ; mais la hausse des achats est plus importante encore (+ 31 p.c.). Le taux de couverture général des achats extérieurs par les ventes est ainsi tombé à un niveau à peine supérieur à celui observé juste avant la dévaluation de 1958.

Des éléments accidentels semblent cependant avoir joué (achats de matériel aéronautique). En outre, le gonflement nouveau des importations porte principalement sur les denrées alimentaires, les produits bruts et semi-ouvrés. L'augmentation des stocks des négociants et utilisateurs en présence des hausses de cours internationaux doit avoir sa part dans ce mouvement. Le rétablissement d'ici à l'été de soldes moins défavorables n'apparaît donc pas jusqu'ici exclu. Les chiffres provisoires de février indiquent un redressement.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Cie

Comptables Agréés

Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
Jacques Paré, C.A.
Jean Brissette, C.A.
Pierre Paquin, C.A.
Philippe Rondeau, C.A.
Jacques Girard, C.A.
Jean-Pierre Roy, C.A.
Donald Bilodeau, C.A.
Claude Gendron, C.A.
Claude St-Denis, C.A.
Pierre-Yvon Laporte, C.A.

Victor 2-3811

132 ouest, rue St-Jacques

Montréal 1, Qué.

Cable : STARBER, Montréal

Telex 01-2169

Courtiers en Douane
Expéditeurs
Entreponeurs
Camionneurs
Agents Transitaires



St. Arnaud & Bergevin LIMITÉE

118, rue St-Pierre, Montréal, P. Q.

Tél.: VI. 4-1561

Membre de la Chambre de Commerce Française au Canada

COMITÉ NATIONAL

des

VINS DE FRANCE

JOUR SANS VIN ?
JOUR DE CHAGRIN!!!



Prenez du vin à chaque repas. C'est
un peu de bonne humeur et une
aide précieuse pour votre digestion.

Les vins de France sont les meilleurs

2060 McKay

937 - 9135

Montréal

Brochure gratuite envoyée sur demande

ASSURANCES DE TOUS GENRES

Examen et administration de portefeuilles
Analyses de polices — Vérification de taux
Préparation de rapports et
de programmes d'assurances

René C. Pasquin

COURTIER D'ASSURANCES AGRÉÉ

Vice-président et Directeur



Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Téléphone : 842 - 7701

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Si les projets actuels se réalisent, les investissements de capitaux en 1964 vont marquer, pour la première fois depuis 1957, une hausse importante par rapport à la production totale du Canada. Cette année-là, alors qu'on était au sommet du mouvement de mise en valeur de nos ressources, l'investissement atteignait le chiffre extraordinairement élevé de 27.3% du produit national brut. Ce chiffre n'a jamais été approché depuis. En réalité, malgré la hausse des investissements de capitaux en 1962, après quelques années de déclin, le pourcentage a continué de baisser et même l'année dernière, troisième année de la présente ascension des affaires, il n'a monté que marginalement à 21.7%.

Cette année, en supposant une hausse du produit national brut de 5½% en dollars actuels, les investissements de capitaux pourraient représenter environ 22.3% du P.N.B. C'est nettement plus que le pourcentage habituellement consacré, au cours des dernières années, à la formation de capitaux fixes aux États-Unis et en Grande-Bretagne, mais sensiblement moins que celui des autres pays industrialisés comme le Japon et l'Allemagne, qui ont connu les taux d'accroissement les plus élevés.

S'il est vrai que le mécanisme de la croissance économique est complexe, les investissements de capitaux frais y jouent certainement un rôle important, à la fois en augmentant la demande et les revenus au moment même où ces investissements s'effectuent et en accroissant la capacité future de production. Il est donc très encourageant qu'après une longue période où le taux de formation du capital au Canada a été lent par rapport à l'accroissement de la production nationale les projets actuels indiquent un renouveau d'intérêt en augmentant la capacité productive du pays.

D'autre part, il serait téméraire de faire croire que la continuation ininterrompue de l'ascension actuelle des affaires est assurée simplement à cause d'un accroissement des investissements. En fait, l'expérience passée porte à croire que les projets d'investissement des hommes d'affaires tendent souvent à retarder un peu sur le cycle économique, et qu'il arrive qu'on élabore des projets d'accroissement des investissements de capitaux alors que d'autres indicateurs économiques laissent prévoir une baisse prochaine de l'acti-

vité économique. Et même lorsque, dans de telles circonstances, les programmes d'investissements accrus sont réalisés, l'effet expansionniste de cet investissement ne suffit pas toujours à soutenir le niveau général de l'activité économique.

L'année 1957 en est un exemple. Les projets d'investissement annoncés au début de l'année comportaient une hausse de 8% du total des investissements sur l'année précédente. Au milieu de l'année, un relevé semble indiquer une révision des projets à la hausse; en fait, le montant effectif des investissements de l'année fait une hausse de \$ 700 millions sur l'année précédente, soit \$ 200 millions de plus que les premiers projets. Néanmoins, l'activité économique, dans son ensemble, est en recul pendant toute l'année 1957 et, à la fin de l'année, elle avait atteint le creux cyclique. En d'autres termes, l'expansion continue des investissements de capitaux jusqu'à un sommet n'a pas empêché le niveau général de la demande de baisser en même temps, ni d'apparaître une situation de sous-emploi des forces productives, tant humaines que matérielles, qui par la suite a revêtu des caractères chroniques.

Le caractère cyclique moins accusé des investissements de capitaux ces dernières années montre l'ampleur des investissements pendant les trimestres successifs à compter du sommet de trois cycles économiques. La formation totale de capitaux fixes dans les entreprises (ceci inclus les maisons d'habitation, mais exclut les investissements publics) s'accrut rapidement au bout de quatre trimestres après le creux de l'activité économique, et elle poursuivit une ascension météorique jusqu'au premier trimestre qui a suivi le sommet. Ce fut ensuite un déclin général pendant tout le cycle suivant et au-delà, en fait bien après qu'on eut atteint le dernier creux, au premier trimestre de 1961. Durant l'expansion actuelle, il y a eu une hausse plus ou moins constante et il y a lieu de penser que l'avance s'est accélérée durant les derniers mois. Cela signifie que le total des investissements aura marqué jusqu'ici une augmentation pendant onze trimestres consécutifs, tandis que pour la période de prospérité qui a marqué le milieu des années 1950, l'augmentation de la formation des capitaux n'a duré que huit trimestres.

Cependant, il y a des différences importantes dans la nature des investissements pour les deux périodes. Durant toute la période antérieure, l'investissement s'était concentré très nettement sur la mise en valeur des ressources naturelles, pour lesquelles la demande de l'extérieur ne s'est pas manifestée dans tous les cas avec autant de force qu'on l'avait prévu. D'autre part, les projets actuels d'investissement semblent avoir une assiette plus large et, pour une bonne partie, ils sont orientés vers la création de moyens de production visant à répondre aux besoins intérieurs grandissants et à améliorer la capacité de concurrence de l'industrie canadienne.

Ainsi, la hausse de 8.4% des projets d'investissement dans le secteur économique englobe une hausse de 15% pour les manufactures. On envisage des investissements beaucoup plus considérables en moyens de production nouveaux dans les industries de l'acier, du ciment, des pâtes et papiers et, dans le domaine des industries secondaires, chez les producteurs de matériel de transport, de caoutchouc et de textiles.

Pendant presque tout le cycle économique actuel, les achats de machines et d'équipement nouveaux ont été l'un des champs d'investissement les plus actifs, et les perspectives de 1964 y indiquent une autre augmentation de quelque 8%. Si ces projets prennent corps, la demande totale de machines et d'équipement, cette année, sera bien au-dessus des niveaux que l'on avait atteints au sommet du boom des investissements de 1956-1957. Une part importante de ces investissements, cette année, est censée porter sur les automobiles commerciales et les machines agricoles, ce qui devrait contribuer à soutenir le niveau actuellement élevé de la demande des produits de l'industrie automobile et de celle des machines agricoles. On prévoit aussi une plus grande demande de matériel roulant de chemin de fer et de machines pour l'industrie, notamment d'équipement pour les usines de laminage de l'acier, aussi bien que d'outillage lourd servant dans la construction mécanique. Les machines à papier tiennent aussi une grande place dans les projets actuels : il s'agit de programmes de modernisation et, aussi bien, d'accroissement de capacité, grâce à la construction de nouvelles usines en Ontario, à Terre-Neuve, dans le Québec et la Colombie britannique. Comme le Canada importe plus de la moitié des machines et de l'équipement qu'on y installe, les accroissements d'investissement projetés pour ces biens vont exercer une grande pression à la hausse sur les importations et continuer ainsi une tendance qui s'accélère depuis quelque temps.

Durant une bonne partie du cycle actuel, la construction autre que de maisons d'habitation a été assez neutre, en ce sens que, jusqu'à tout récemment, il n'y a eu aucun mouvement important d'avance ou de recul

— et les investissements dans ce domaine n'ont pas suivi l'avance de la production totale du pays. Les perspectives de 1964, toutefois, sont plus encourageantes, avec la hausse de 9% que projettent les entreprises commerciales.

Ce qu'il y a d'intéressant dans les projets de cette année, c'est que l'accent porte davantage sur la construction d'ouvrages d'art, tandis que la construction commerciale s'accroît, elle aussi, considérablement, après son recul de l'année dernière. Les pipelines à gaz et à pétrole, qui n'ont pas tenu une grande place dans le mouvement de la construction depuis quelques années, vont compter pour une part appréciable des dépenses de construction au cours de la présente année, de même que l'accélération de l'activité dans les travaux de construction du métro à Toronto et à Montréal. La construction découlant de l'aménagement des forces hydroélectriques va rester considérable et pourrait même accuser une augmentation plus grande, suivant la progression de l'aménagement du fleuve Columbia et la mise en marche plus ou moins rapide du projet des chutes Hamilton, au cours de la présente année.

Le total des investissements publics, prévoit-on, va augmenter et, dans cette augmentation, la part du lion ira sans doute aux provinces. Un facteur important de cette augmentation sont les préparatifs, maintenant bien amorcés, de l'Exposition mondiale de 1967 à Montréal. L'accroissement des investissements des administrations publiques, toutefois, est en grande partie imputable aux projets de routes et de ponts des provinces. D'autre part, les investissements publics dans les services des institutions vont baisser sensiblement. Leur accroissement pour la construction d'universités et d'hôpitaux est plus que compensé par leur diminution marquée dans le cas des écoles, en partie parce que le vaste programme conjoint de construction d'écoles techniques tire à sa fin et, en partie, parce que la population d'âge scolaire ne s'accroît plus aussi rapidement. Ces changements se sont traduits par le recul de 9.5% de l'ensemble des investissements institutionnels, à la fois privés et publics.

Par contraste avec le recul des investissements institutionnels, les sommes consacrées aux maisons d'habitation vont monter de plus de 11%, ce qui porterait la construction des habitations en 1964, plus haut que jamais dans l'histoire du Canada.

Pendant quelques années, le rythme de la construction des maisons d'habitation a dépassé un peu ce qu'on aurait cru possible de soutenir à la lumière des considérations fondamentales relatives à la demande, telles que la création de nouveaux foyers. En réalité, avant l'introduction, l'automne dernier, de me-

sures spéciales du gouvernement visant à déterminer une plus grande activité dans la construction des maisons d'habitation, pendant les mois d'hiver — on commençait à constater une diminution du nombre des mises en chantier. Ce fléchissement est disparu avec l'accueil enthousiaste que l'on a fait à l'offre d'une prime de \$ 500 faite par le gouvernement fédéral aux acheteurs de maisons construites durant la période du 1er décembre au 31 mars. Cependant, on pourrait très légitimement demander si l'activité grandissante durant ces mois (qui peut aussi avoir été stimulée par l'attente d'une autre majoration, prévue pour le 1er avril, de la taxe de vente sur les matériaux de construction) n'a pas simplement représenté une accélération des programmes de construction, plutôt qu'une addition au montant total de construction à effectuer durant l'année.

De plus, une hausse continue des investissements en maisons d'habitation, à la phase présente, produirait une série remarquablement longue d'accroissements trimestriels de l'activité de la construction des maisons. La hausse des sommes consacrées à la construction de maisons n'a pas été relativement aussi forte durant le cycle actuel qu'elle l'a été dans les cycles précédents, mais déjà elle a duré beaucoup plus longtemps. Dans chacun des deux cycles précédents, ces investissements ont augmenté pendant sept ou huit trimestres avant de

baissier, et on notera que le point tournant a été atteint bien avant le sommet de l'activité économique générale. En supposant que lorsqu'ils seront connus, les chiffres du quatrième trimestre de 1963 et du premier trimestre de 1964 vont marquer de nouvelles augmentations, l'avance des investissements en maisons d'habitation durant le cycle actuel se poursuit déjà — sauf des reculs relativement minimes — depuis treize trimestres consécutifs.

Cependant, même si l'expansion pour les maisons d'habitation ne se révèle pas aussi forte que le relevé l'indique, les déboursés que projettent les entreprises vont presque certainement entraîner un niveau d'activité plus élevé de la construction au cours de l'année qui vient. De plus, bien qu'on ne puisse écarter la possibilité d'un certain fléchissement de l'économie à mesure que l'année avance, les perspectives actuelles semblent très favorables à une demande soutenue, à la fois, à l'intérieur et sur les principaux marchés extérieurs du Canada, et la réalisation d'un programme d'investissement de capitaux de l'ampleur envisagée sera un autre facteur important pour maintenir les tendances actuelles à la hausse des revenus et de l'activité économique.

Revue des Affaires,
Banque de Montréal, 31 mars 1964.

Coup d'oeil sur le Canada?

N'OUBLIEZ PAS SA PREMIÈRE BANQUE

Par le truchement de plus de 900 succursales au Canada, la Banque de Montréal est en mesure de vous fournir des renseignements sûrs et circonstanciés sur tous les secteurs de l'industrie et du commerce de l'Atlantique au Pacifique.

Veuillez adresser votre demande d'information à l'un de nos bureaux indiqués ci-dessous ou à notre Service d'Expansion des Affaires, Case Postale 6002, Montréal, Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada



Secteur Européen

John H. F. Turner, O. B. E., Directeur général adjoint (Résident, Londres, Ang.)

Londres :

Bureau principal,
47 Threadneedle Street, E. C. 2,
DONALD McCALLUM, Directeur

Bureau du West-End
9 Waterloo Place, Pall Mall,
GORDON WILLIAMS, Directeur

Paris :

No 10, Place Vendôme,
Paris 1er, France
G. F. BOE,
Représentant pour l'Europe

Düsseldorf :

Königsallee 6, Düsseldorf,
République Fédérale allemande
R. J. R. BONNELAND,
Représentant pour l'Europe

L'INFORMATION ÉCONOMIQUE

Robert Salmon, président-directeur général de la revue hebdomadaire « Entreprise », vient de publier chez Hachette, sous le titre « L'Information Économique, clé de la prospérité », un excellent ouvrage sur l'information économique en France. Préfacé par Emile Roche, président du Conseil économique et social, ce livre mérite d'être lu par tous les hommes d'affaires, qu'ils soient industriels, commerçants ou financiers.

Bien que nous soyons à l'époque de « la civilisation de l'information », l'information économique n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie et c'est le mérite de Robert Salmon d'en ébaucher une pour la France. Après avoir défini ce qu'il faut entendre par information économique et l'avoir distinguée en particulier de la documentation, l'auteur souligne au début de son ouvrage l'impérieuse nécessité, à notre époque, de l'information économique. Il met en relief les méfaits de l'ignorance et montre que la démocratie moderne requiert une information économique populaire. Cette constatation rejoint le postulat de la liberté, exprimée par l'éminent démographe A. Sauvy en ces termes : « Être libre aujourd'hui, c'est être informé. »

La partie centrale du livre de M. Salmon est consacrée à un inventaire, sinon exhaustif, du moins assez complet, de l'information économique actuelle en France. Celui-ci passe successivement en revue les sources de la pensée économique, puis les moyens mis en œuvre pour informer la grande entreprise, les petites et moyennes entreprises, l'agriculteur, le consommateur, l'épargnant, le salarié et le grand public. Il envisage tous les aspects de l'information, écrite, parlée et visuelle. Son inventaire n'est pas une énumération aride puisqu'il est complété par une critique lucide.

Au terme de cet inventaire, Robert Salmon constate que le bilan de l'information économique en France est faible. Cette sous-information, il l'attribue surtout au défaut de formation économique qu'il souligne en ces termes :

« Il est possible, en France, de faire les études secondaires les plus brillantes, puis de passer

quatre années dans une grande école, ou dans une faculté, sans avoir jamais eu à témoigner d'une connaissance quelconque en matière économique ou sociale. »

L'auteur dégage enfin quelques enseignements de cet inventaire. Il constate, d'une part, un intérêt grandissant pour l'information économique et, d'autre part, l'existence de nombreux obstacles auxquels celle-ci se heurtera encore avant de trouver son plein épanouissement. Après avoir montré que a) la conception de l'information est en retard sur le développement de la société ; b) l'information économique doit être améliorée dans son contenu ; c) l'esprit de l'information économique n'est pas assez ouvert, R. Salmon, en conclusion, suggère quelques moyens pour améliorer et développer l'information économique.

Cet ouvrage, dont le mérite essentiel est d'analyser avec clairvoyance les points forts et les points faibles, de l'information économique en France, peut être lu avec beaucoup de profit par nos amis canadiens, qui font face ici à des problèmes analogues. Il n'est pas douteux que l'information économique est un puissant instrument d'efficacité économique et de promotion sociale. Il n'est pas moins douteux qu'elle va en se développant, tant au Canada qu'en France. Car l'homme d'aujourd'hui veut non seulement savoir mais comprendre. Le livre de R. Salmon, en attirant l'attention sur l'importance des problèmes économiques et financiers, joue un rôle utile à cet égard.

H. MHUN

Examen de la Vue

Verres de Contact

Dr ROBERT - H. LACOUR, O.D.

Lunettes Françaises : Amor - Nylor - Varilux.

Docteur en Optométrie Diplômé de Paris et de l'Université de Montréal

Jour : Mardi — Mercredi 9 a.m. à 6 p.m.

Samedi 9 a.m. à 1 p.m.

Jour et soir : Lundi — Jeudi — Vendredi, 9 a.m. à 9 p.m.

4693, AVENUE DELORIMIER

Téléphone : 523 - 3354

LE THÉÂTRE ET LA DANSE À MONTRÉAL

Après plusieurs années d'absence, nous avons eu la grande joie de voir revenir à Montréal la compagnie de Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault qui, sous le nom de Théâtre de France, joue maintenant à Paris dans l'ancien Odéon. Nous avons pu applaudir cette troupe étincelante dans des œuvres très diverses qui nous ont permis d'apprécier le théâtre sous de nombreuses formes : le classique de Molière, la légèreté de Marivaux, le cynisme de Beaumarchais, la lenteur étudiée de Tchekov, l'explosion de gaieté de la « vie parisienne » et enfin cette représentation merveilleuse du théâtre d'avant-garde dans « Oh, les beaux jours » de Becket.

Espérons que nous n'attendrons pas trop longtemps le retour de cette compagnie et surtout que nous pourrions aller l'admirer dans un cadre digne d'elle. Le théâtre St-Denis se prête mal à recevoir une troupe aussi nombreuse et la Place des Arts me paraît l'endroit idéal où elle doit se produire à Montréal.

Le théâtre international de la Poudrière nous annonce pour le mois de mai et jusqu'au 13 juin un festival Cocteau.

Nous pourrions voir, en alternance, « Les parents terribles », pièce en trois actes interprétée par Jacques Auger, Jean Faubert, Nathalie Naubert, Cita Riddez et Marthe Thierry.

Le deuxième spectacle présenté sera composé d'extraits du théâtre de poche : « L'écol des veuves », pièce en un acte que Jean Cocteau a écrite pour Arletty ; quatre monologues : Anna la bonne, Je l'ai perdue, Par la fenêtre et Le menteur et, enfin un ballet « Parade » dont Cocteau avait composé l'argument pour les ballets russes de Diaghilev en 1917 sur une musique d'Erik Satie.

Plusieurs de nos compatriotes participent à ce festival. Pierre Delanoë en signe les décors, Ulrich Guttinger met en scène les deux spectacles et Geneviève Salbaing fait la chorégraphie de « Parade ».

Les 19, 20 et 21 juin, les étoiles du ballet de l'Opéra de Paris se produiront à la Place des Arts avec un orchestre de 38 musiciens.

Yvette Chauviré dansera « La mort du cygne » de Saint-Saëns immortalisée par Anna Pavlova. Yvette Chauviré, Lyane Daydé, Rosella Hightower et Marjorie Tallchief recréeront pour nous le célèbre « Pas de quatre » chorégraphié par Anton Dolin. Nous pourrions également voir un ballet moderne et plusieurs pas de deux.

Le 19 juin, au cours d'une soirée de gala à la Place des Arts, ces mêmes artistes danseront et Colette Renard, la célèbre interprète « d'Irma la douce », chantera.

Geneviève SALBAING.

*Une
tradition
de bons
services bancaires*

Depuis plus de quatre-vingt-dix ans, la Banque de Commerce a la réputation d'offrir les meilleurs services bancaires. Où que vous soyez—chez vous ou en voyage—confiez à la Banque de Commerce le soin de s'occuper des questions financières. Elle possède des succursales dans toutes les grandes villes canadiennes et vous offre ce qu'il y a de plus commode et de plus agréable en fait de services bancaires.

LA BANQUE QUI
BÂTIT L'AVENIR

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1260 succursales à votre service

DEJEUNER DE LA CHAMBRE EN L'HONNEUR DE SON EXCELLENCE M. PIERRE DUPUY ET DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MONTREAL 1967

La Chambre de Commerce Française du Canada a organisé, le 12 mars, au Ritz Carlton, un brillant déjeuner dont l'invité d'honneur était Son Excellence Monsieur Pierre Dupuy, ancien ambassadeur du Canada en France et commissaire général de l'Exposition Universelle de Montréal. Présenté par notre président, M. Bernard Leclerc, et remercié par Son Excellence Monsieur Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, M. Dupuy a fait un exposé sur cette exposition dont nous rendons compte à la page cinq.

A la table d'honneur, on remarquait les personnalités suivantes :

- M. Yves Plattard, Conseiller commercial près l'Ambassade de France
- M. K. J. Maconochie, Préposé régional à l'Information,
Service d'information du Royaume-Uni
- M. H. F. Loewenheim, Consul général d'Autriche
- M. Ph. de Liedekerke, Consul général de Belgique
- M. A. Kniewasser, Gérant général de la Cie de l'Exposition Univ. Canadienne
- Son Honneur Me Jean Drapeau, Maire de la Ville de Montréal
- Hon. Jean-Paul Deschatelets, Ministre des Travaux Publics
- S. E. Monsieur Raymond Bousquet, Ambassadeur de France
- M. Bernard Leclerc, Président de la Chambre de Commerce Fr. au Canada
- S. E. Monsieur Pierre Dupuy, ancien Ambassadeur,
Commissaire général de la Cie de l'Exposition Universelle Canadienne
- Hon. Mitchel Sharp, Ministre du Commerce du Canada
- Hon. Gérard-D. Lévesque, Ministre de l'Industrie et du Commerce
de la Province de Québec
- M. R. F. Shaw, Sous-Commissaire général de
la Compagnie de l'Exposition Universelle Canadienne
- Dr. Gerhard Stahlberg, Consul général de la République Fédérale de
l'Allemagne de l'Ouest
- M. Philippe Benoît, Consul général de France
- M. A. P. Brouwer, Vice-Consul représentant le Consul général des Pays-Bas
- M. Jacques Devinat, Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France.



MM. Leclerc, Vanier et Dupuy



MM. R. Shaw et G. Stahlberg



L'honorable J.-P. Deschatelets et S. Exc. M. R. Bousquet



MM. Ph. de Liedekerke, A. Kniewasser et S. H. Me Jean Drapeau



Les honorables M. Sharp et Gérard Lèvesque

L'équipement ménager en Europe et aux États-Unis

(unités par 1,000 personnes)

PAYS	Réfrigérateurs	Lessiveuses électriques	Aspirateurs	Postes de télévision	Phonographes	Automobiles
Belgique-Luxembourg	65	162	124	115	62	106
France	123	96	111	81	90	140
Allemagne	166	115	211	131	93	122
Italie	75	20	18	72	57	60
Pays-Bas	54	163	225	118	92	64
Grande-Bretagne	77	116	186	211	100	120
Etats-Unis	289	230	234	345	282	351

Le système de financement

RoyNat

**Vous propose des prêts bien adaptés
aux besoins de votre entreprise**

De nombreuses entreprises au Canada font appel à RoyNat pour financer leurs achats de terrains, de bâtiments et d'équipement ou d'autres projets d'expansion...pour augmenter leur fonds de roulement ou remplacer les fonds affectés à diverses immobilisations...pour consolider et refinancer leurs dettes...pour acquérir d'autres entreprises ou en lancer de nouvelles.

RoyNat s'intéresse aussi aux prêts à termes susceptibles d'accroître les profits tout en favorisant l'expansion de votre entreprise. Les conditions de remboursement et les autres dispositions financières sont adaptées à vos besoins.

Les prêts sont consentis pour des montants de \$25,000 à \$1,000,000 ou plus et pour des périodes de 3 à 10 ans.

PLUS DE 1,600 BUREAUX OFFRENT UN SERVICE RAPIDE. Il suffit de téléphoner ou d'écrire à l'un des bureaux régionaux de

RoyNat Ltd.

HALIFAX	6576 Spring Garden Road	Tél. 423-8134
MONTREAL	620 ouest, boul. Dorchester	Tél. 866-6861
TORONTO	4 King Street West	Tél. 363-5404
WINNIPEG	211 Portage Avenue	Tél. 943-3070
CALGARY	444 - 7th Avenue, S.W.	Tél. 269-8411
VANCOUVER	409 Granville Street	Tél. 682-1811

Siège social,
620 ouest, boul. Dorchester,
MONTREAL, Québec.

Vous pouvez aussi consulter le gérant de toute succursale de:

LA BANQUE ROYALE DU CANADA	BANQUE CANADIENNE NATIONALE
MONTREAL TRUST COMPANY	TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
THE CANADA TRUST COMPANY	

LE MARCHÉ BOURSIER EN AMÉRIQUE DU NORD

Communiqué par Greenshields Incorporated

Aux Etats-Unis

Un ensemble de nouvelles très favorables se trouve à la base de la hausse récente de Wall Street. Les projets gouvernementaux de diminution d'impôts sont enfin devenus loi à la fin du mois dernier. L'ensemble de l'industrie américaine — les industries de l'acier et de l'automobile en particulier — fonctionne à pleine capacité et les ventes au détail ont été particulièrement actives en février. La demande croissante dans plusieurs secteurs de l'économie américaine est illustrée par l'accroissement des projets d'investissements des sociétés, qui doivent atteindre \$ 43,2 milliards en 1964 soit 10% de plus qu'en 1963. General Motors, par exemple, a annoncé récemment qu'ils dépenseraient \$ 2 milliards au cours des deux années à venir. Enfin, l'augmentation de la demande se manifeste par les hausses de prix continues des matières premières, les plus importantes ces derniers temps ayant été celles des lingots d'aluminium et du cuivre.

La liste ininterrompue des prévisions et des statistiques économiques favorables a commencé d'attirer à nouveau le grand public vers la bourse. L'indice Dow-Jones des industrielles a monté en 1963 grâce à des achats importants de titres de qualité supérieure par les professionnels, tandis que le grand public, encore intimidé par les revers du printemps 1962, était vendeur d'une grande variété de valeurs. C'est ainsi que bien souvent au cours de l'année, tandis que l'indice Dow-Jones des industrielles montait, la majorité des titres inscrits à la bourse baissait. Depuis le début de 1964, cependant, les transactions à la bourse indiquent un accroissement des achats par le grand public. Une plus grande sélection de titres a participé à la hausse du marché et l'activité spéculative s'est manifestement accrue. Une augmentation vive de l'activité spéculative a toujours été typique de la phase ultime d'un marché à la hausse. Bien que l'on ne puisse dire que la spéculation actuelle soit excessive, la crainte qu'elle le devienne devrait tout de même inspirer une certaine prudence aux investisseurs.

Le dernier numéro de ces Commentaires discutait plusieurs des importants facteurs qui affectent les

perspectives de la bourse. La conclusion générale était que, tenant compte de la hausse prolongée des cours, du niveau actuel de confiance et de la possibilité que le marché ait escompté dans une grande mesure l'amélioration prévue de l'économie, il convenait de faire preuve d'une certaine prudence. Il peut être intéressant d'étudier ici la relation qui existe entre les bénéfices des sociétés et le rapport prix-bénéfices, basés sur l'indice Dow-Jones des industrielles, car il est possible d'obtenir ainsi des indications supplémentaires relatives à l'évolution future du marché.

L'expérience indique (et une politique d'investissements prudente demande) que lorsque les bénéfices augmentent substantiellement, le multiple utilisé pour capitaliser de telles augmentations diminue, d'une part parce qu'il n'est pas recommandable de payer davantage pour des bénéfices supérieurs tant que l'on ne sait pas si ceux-ci seront permanents, et d'autre part parce que les rapports prix-bénéfices tiennent toujours compte dans une certaine mesure des perspectives futures des bénéfices. Ainsi le marché n'appliquera pas à des bénéfices supérieurs un rapport prix-bénéfices élevé qui aura été établi au préalable en anticipation de ces bénéfices supérieurs. L'expérience des années passées indique qu'il est très rare que le rapport prix-bénéfices de l'indice augmente au cours d'une année pendant laquelle les bénéfices augmentent.

Les bénéfices estimés de l'indice Dow-Jones des industrielles en 1963 étaient de \$ 41,06 et l'indice a fini l'année à 762,95, soit 18,6 fois ces bénéfices. Les bénéfices de l'indice pour 1964 ont été estimés aux alentours de \$ 45. Si l'on applique à ce chiffre le rapport prix-bénéfices de la fin de 1963, sans la réduction qui s'est souvent manifestée par le passé, l'indice devrait atteindre 837 à la fin de 1964. Si, conformément à l'expérience passée, nous réduisons le multiple à 18, par exemple, nous obtenons un chiffre de 810 et si, comme il est arrivé très rarement, le multiple est augmenté à, disons, 19, l'indice Dow-Jones des industrielles atteindrait alors 855. Le niveau actuel de l'indice est de 820, 25, soit 20 fois les bénéfices réalisés l'an dernier. L'emploi du multiple actuel élevé pour capitaliser des

bénéfices supérieurs prévus pour 1964 serait raisonnable seulement si de plus hauts profits étaient anticipés pour 1965.

Il reste à savoir si ces prévisions sont réalistes. Il semblerait que, au fur et à mesure que l'année avance, certaines tensions qui accompagnent généralement une expansion rapide pourraient se développer à nouveau au sein de l'économie américaine, ce qui suggère un retour à l'évolution cyclique traditionnelle. Si ces tendances inflationnistes se développent, le Federal Reserve Board sera sans aucun doute obligé d'appliquer les freins, même si cela n'est pas désirable, du point de vue politique, dans une année d'élections. D'autre part, les importantes négociations ouvrières prévues pour l'année en cours laissent entrevoir la possibilité d'augmentations de salaire qui exerceraient de nouvelles pressions sur les bénéfices des sociétés.

Bien qu'il n'y ait aucune indication définie de l'évolution des bénéfices des sociétés pour les six ou douze mois à venir, étant donnés les facteurs mentionnés ci-dessus les investisseurs seraient bien avisés de faire preuve de la plus grande discrimination dans le choix de nouveaux investissements.

Au Canada

La scène économique canadienne contient plusieurs des éléments favorables qui ont été mentionnés à propos de la situation aux Etats-Unis, ainsi que certains facteurs spéciaux qui affectent plus particulièrement le pays. Les sociétés continuent d'annoncer des bénéfices et des dividendes en hausse, la production d'acier, d'automobiles et de papier-journal est à des niveaux records; les ventes au détail augmentent et l'industrie canadienne prévoit cette année des augmentations considérables de sa capacité de production. La position de la balance des paiements canadienne s'est grandement améliorée à la suite des ventes de blé à la Russie et à la Chine et devrait bénéficier des augmentations récentes des prix des métaux de base, qui constituent une part importante des exportations canadiennes. L'amélioration des perspectives au Canada semble avoir réveillé l'intérêt des investisseurs étrangers dans les valeurs canadiennes, tandis que la promulgation finale, sans doute cette année, de l'impôt américain sur les valeurs étrangères aura probablement pour effet, assez paradoxalement, de raviver la participation américaine aux bourses canadiennes. Pour les étrangers, le climat des investissements au Canada a été également amélioré par l'annulation, annoncée dans le dernier budget, de l'augmentation proposée l'an dernier, de l'impôt retenu à la source sur les dividendes. D'autre part, l'introduction par M. Gordon d'une loi,

plus tard cette année, destinée à encourager les compagnies canadiennes d'assurance sur la vie à investir dans les titres canadiens, devraient entraîner une demande domestique accrue pour les actions. Il convient naturellement de noter que, en dépit de ces facteurs fondamentaux favorables, le marché de New-York continuera sans aucun doute d'exercer une influence importante sur les bourses canadiennes.



Mine à ciel ouvert dont les gisements de columbium, à Oka, sont exploités par St. Lawrence Columbium and Metals Corporation.

Greenshields Incorporated



MONTRÉAL
TORONTO
NEW-YORK
LONDRES
OTTAWA
QUÉBEC
WINNIPEG
VANCOUVER
SHERBROOKE
LONDON, ONT.

*Courtiers
en placements*

*Filiale:
Greenshields Ltd.
Agents de Change*

LA FOIRE DE PARIS

du 16 mai au 1er juin

Plus internationale que jamais, elle s'ouvrira le 16 mai pour se poursuivre jusqu'au 1er juin et relever une fois de plus le défi de présenter la « Foire d'échantillons » la plus brillante du monde en même temps que le centre d'information technique qui attire, chaque année, un nombre croissant de professionnels et d'acheteurs spécialisés. Au Parc des Expositions, Porte de Versailles, sur une surface de près de 500,000 verges carrées, 12,500 exposants — dont 3,000 en provenance de 50 pays étrangers et représentant 42 nations — pourront de nouveau se rencontrer, confronter leur matériel et leurs techniques et élaborer en commun les orientations de demain. Les 120 sections qui la divisent comprennent notamment :

- A alimentation — ameublement — appareils sanitaires — articles de ménage
- B bâtiment — bijouterie — boulangerie et cuisine — bureau moderne
- C cafétéria — camping — caravanes — chauffage — cinéma — compresseurs
- E électricité ménagère
- F fonderie — fours de boulangerie industrielle
- H horlogerie — horticulture
- I industries d'art — industries du froid — industries nationalisées — installation de magasins et collectivités — intentions
- J jeux — jouets — joaillerie
- L librairie — luminaire
- M machines à bois — machines à coudre et à tricoter — machines-outils — matériaux de construction — matériel agricole — matériel pour l'alimentation — matières plastiques mécaniques — musique
- O orfèvrerie — outillage
- P pavillons — préfabrications — philatélie — photographie — produits d'entretien
- Q quincaillerie
- R radio — télévision
- S sections étrangères — sport
- T tapis — tourisme et voyages — travaux publics
- V vinification et brasserie — vins

L'immense retentissement international qu'elle obtient ne lui vient pas uniquement de la présentation traditionnelle en une vaste synthèse de la production mondiale la plus récente mais aussi, de l'important programme de manifestations d'information professionnelle, d'élégance et de prestige qu'elle renouvelle chaque année à cette occasion.

LA QUINZAINE TECHNIQUE DE PARIS qui est organisée tous les deux ans pour élargir et développer plus avant le courant d'affaires créé par la Foire de Paris, présentera cette année :

— du 21 - 31 mai :

le 4^e Salon International du matériel de travaux publics, de manutention et d'équipement industriel : EXPOMAT — au BOURGET ;

— 25 mai - 2 juin :

3^e BIENNALE française de la machine-outil — au PALAIS DE LA DEFENSE ;

— du 25 - 27 mai :

Salon de l'équipement du transport par rail — à la GARE DU MAINE.

La Foire qui ouvre chaque année, la grande Saison de Paris servira une fois de plus de prélude aux expositions, illuminations, spectacles « Son et Lumière », concerts, concours hippiques, manifestations d'art et d'élégance qui se succéderont sans arrêt dans la Capitale et en Ile-de-France jusqu'à l'automne... le Tout-Paris sera convié en particulier cette année à la grande manifestation mondaine où antiquaires, décorateurs, éditeurs, bijoutiers, orfèvres et joailliers auront réuni leurs talents pour la TROISIEME EXPOSITION D'ART qui aura lieu du 26 sept. au 18 oct.

LANCÔME

PRODUITS DE BEAUTÉ
ET PARFUMS



Agents : COSMEX LIMITÉE
MONTRÉAL

EUROPE'S GROWING AFFLUENCE

Automobiles and electric household goods of all kinds are key elements of modern-day consumer affluence. Their possession means comfort and entertainment and, more often than not, a new way of life for those who can afford them. Steadily growing European income since 1950 have lifted the purchasing power of the majority of European consumers beyond traditional levels and on to a condition of relative affluence. To be sure, European living standards are still below the high U. S. level, but many durable consumer goods — once considered luxuries — now have come within reach of the average household.

Europe's per capita real income increased by an average four per cent each year over the last decade, compared with only one per cent in the United States. This vigorous expansion of European incomes greatly increased the average person's buying power and expanded the demand for refrigerators, washing machines, television sets, and automobiles. And the sustained rise of incomes has buoyed expectations for still higher incomes in the future, thereby inducing more purchases of consumer durables than might be warranted by current income levels.

Today Europeans own more durable consumer goods than ever before. At the same time, ownership levels still remain relatively low, and this indicates that Europe's demand for consumer durables is a long way from being saturated. On the average, Europeans own less than half as many refrigerators and automobiles per person as American consumers. The difference in ownership ratios is of course much less pronounced in such lower priced goods as vacuum cleaners, irons, and radios. On the other hand, color television is still completely absent, and few consumers own such things as dish washers or stereo sets.

The ability of Europeans to purchase the more expensive consumer durables is still limited, because the average per capita income of France, Germany, Italy, and the United Kingdom was only \$916 in 1962 — less than half the United States level of \$2,050. However, in selected areas purchasing power is substantial. In the greater Paris area, for example, per capita income for 1962 has been estimated at \$2,020, which is close to Baltimore's \$2,130.

The new mass demand for appliances led to a strong boom in Europe's consumer goods industries, to more efficient mass production, and to a vast expan-

sion of manufacturing facilities. In turn, increased production capacities led to more, and often fierce, competition and to lower prices. As European incomes rise further, the present boom in consumer durables will continue. American firms have been supplying a similar consumer market in the United States for several decades now. Their marketing knowledge and manufacturing experience are valuable assets for selling in the growing European markets.

Ownership of Consumer Durables is Rising

Europe's current growth in household appliance and automobile ownership is truly remarkable. Between 1952 and 1962, total annual purchases of consumer durables in the Common Market and the United Kingdom jumped two and one-half times. Since 1958 alone, ownership of refrigerators has almost doubled in France and Belgium, more than doubled in Germany, and almost trebled in Italy, the Netherlands, and the United Kingdom. Washing machine ownership has shown a similar growth, while television sales have set an even faster pace, with ownership per household having increased more than three times over the 1958 level. And automobile ownership has just about doubled within the last five years.

Despite the rapid growth in European ownership levels, American consumers continue to own more and in many cases better durable goods. For example, automobile ownership is still considerably less common in Europe than in the United States. The cash outlay necessary to buy a medium-priced car usually exceeds a European worker's earnings for a whole year, and license taxes, automobile insurance, and gasoline taxes are relatively high. Also, parking facilities are generally inadequate, and shorter distances as well as good public transportation facilities render automobiles less of a necessity. For these reasons, the average automobile registration in the EEC and the United Kingdom is only 3 per 10 households compared with 12 in the United States.

Another important element in comparing U. S. and European living standards is the marked difference in the average size and quality of durable goods used. Automobiles are an apparent case in point as European cars are generally smaller than American cars and have less powerful engines. Refrigerators show large size differences, with European refrigerators being

mostly small cabinets holding less than half that of American models. Also, the major portion of washing machines used in Europe today are not fully automatic, and laundry dryers are not yet common. And Europe's very low ownership ratios for dish washers, freezers, stereo sets, and pleasure boats emphasize further Europe's still relatively low level of durable goods consumption.

Yet Europeans are not many years away from higher quality appliances. The larger models and the more luxurious appliances are already mass-produced in the United States and in full view of European consumers who are likely to demand them as quickly as their rising purchasing power allows. For example, motorcycles have all but disappeared in Europe as most former owners have switched to small automobiles, and many Europeans are shifting to larger refrigerators, particularly since frozen foods are gaining importance.

The remarkable improvement of European living standards through the growing ownership of household appliances and automobiles is not yet matched by modern housing comforts and conveniences. Only a small proportion of all homes are equipped with central heating, and hardly any have air conditioning. Plumbing facilities are especially poor. For example, less than 25 per cent of all homes in France and Italy have baths; and though the ratio is up to between 50 and 75 percent in Germany and the United Kingdom. Europe compares unfavorably with the 90 per cent level in the United States. These obvious deficiencies are more difficult to correct than low durable goods ownership. In most European countries, the construction industry is already working at capacity, and further expansion is bound to be gradual because of an acute labor shortage.

Implications for American Business

Present indications are that the European economies may expect annual GNP gains of between four and five per cent in real terms for the remainder of this decade. And since Europe's population growth is less than one per cent each year, the major portion of each annual GNP increase will be reflected in rising per capita incomes and greater individual buying power. Two conclusions follow from this

First, within this decade, disposable incomes per person will reach such levels in the industrial countries of Europe that ownership ratios will approach present U. S. standards in refrigerators, washing machines, and television sets. None of these items require exceptionally large cash outlays, and Europeans will soon regard them as necessary conveniences.

Second, Europeans will rapidly move up to better quality and larger-size models in both household appliances and automobiles, because of the expected rapid rate of growth of individual incomes. Thus, the total sales value will increase faster than the number of units sold.

Another encouraging sign for a continuing European boom in consumer durable goods is the growing acceptance of instalment buying and the small extent to which it has been used so far. The total amount of instalment credit outstanding in the Common Market and the United Kingdom is just under \$6 billion as compared with a U. S. debt of about \$50 billion. Even though personal incomes are lower, there is undoubtedly room for a great increase in installment borrowing. This, together with the expected growth of personal incomes, will greatly increase Europe's effective demand for household appliances and automobiles over the next few years and offer many opportunities for sales expansion.

*(Report on Western Europe
The Chase Manhattan Bank, March 1964)*

BUVEZ À VOTRE SANTÉ!

VICHY CÉLESTINS

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE — PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS



LA SEULE véritable eau de Vichy vendue au Canada
Importée directement de l'établissement Thermal de Vichy, à Vichy, France
Méfiez-vous des imitations!!! Exigez CÉLESTINS.

Représentants Exclusifs au Canada :
Herd & Charton, Montréal

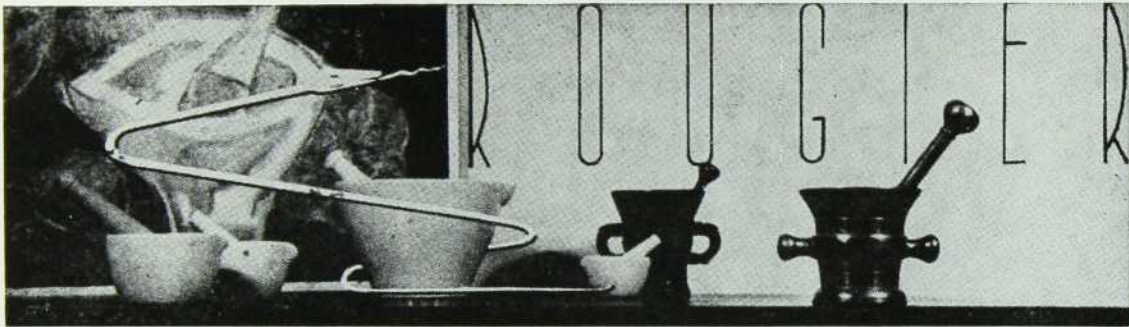
Les Éditions Françaises Inc.

Agents Généraux pour le Canada
de la

LIBRAIRIE LAROUSSE

Siège Social :
192, rue Dorchester
Québec, P.Q.

Succursales : Montréal, P.Q.
5056, Côte des Neiges, chambre 3,
8440, Boulevard St-Laurent, chambre 301.



2055, RUE FAVARD

Spécialités pharmaceutiques

MONTREAL 22

Fourrure Mazoyer

« LA SEULE GRIFFE FRANÇAISE À MONTRÉAL »

VI. 4 - 6474 — AV. 8 - 4528

1434, SHERBROOKE OUEST

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

ROBIC & BASTIEN

ci-devant
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond, Montréal 25
Téléphone : AVenue 8-2152

RIEL, LeDAIN, BISSENETTE & VERMETTE AVOCATS et PROCUREURS

Maurice Riel, C.R.
Albert L. Bissonnette
Jean H. Lafleur

Gérald LeDain, C.R.
Clermont Vermette
Marc Chénard

Tél. : 849-4585

360 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

L'aide financière des États-Unis et des organismes internationaux à la sidérurgie mondiale

A Genève, la conférence mondiale sur le commerce et le développement et à Paris, le rapport de la commission Jeanneney sur la politique française vis-à-vis des pays en voie de développement, mettent de nouveau au premier plan de l'actualité le difficile problème de l'aide aux pays sous-développés. A cet égard, il nous a paru intéressant de reproduire le bilan de l'aide financière des États-Unis et des organismes internationaux à la sidérurgie mondiale, bilan publié à l'automne dernier par la « Revue Latino-Américaine de Sidérurgie ».

Aide des États-Unis et des agences internationales aux mines de fer et sidérurgies étrangères de 1945 à 1963 — en dollars américains —

I. — Crédits octroyés par l'Export Import Bank

A. — AFRIQUE \$ 45.625.000

B. — ASIE

i) Japon \$ 121.100.000
ii) Philippines 62.524.000
iii) Turquie 23.544.046

207.168.046

C. — AMERIQUE DU NORD

Canada 5.700.000

D. — EUROPE

i) Autriche 28.150.000
ii) France 6.556.000
iii) Allemagne 10.000.000
iv) Italie 75.284.000
v) Espagne 51.100.000
vi) Yougoslavie 15.000.000

186.090.000

E. — AMERIQUE LATINE

i) Argentine 85.020.560
ii) Brésil 80.293.440
iii) Chili 101.424.000
iv) Mexique 89.254.236
v) Pérou 26.950.000
vi) Uruguay 100.500

383.042.736

\$ 827.625.782

II. — Prêts consentis par la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement

A. — ASIE

i) Indes 178.500.000
ii) Japon 155.300.000

333.800.000

B. — EUROPE

i) Belgique 16.000.000
ii) France 66.000.000
iii) Luxembourg 12.000.000

94.000.000

427.800.000

III. — Prêts consentis par la Société Financière Internationale

A. — ASIE

i) Inde 1.500.000
ii) Pakistan 630.000

2.130.000

B. — AMERIQUE LATINE

i) Argentine 3.660.000
ii) Mexique 1.526.000
iii) Vénézuéla 500.000

5.686.000

7.816.000

IV. — Plan Marshall 1949-1951

1) Autriche 25.119.000
2) Belgique 8.343.000
3) France 75.475.000
4) Italie 54.769.000
5) Pays-Bas 14.935.000
6) Portugal 847.000
7) Espagne 853.000
8) Grande-Bretagne 27.224.000

207.565.000

V. — Aide fournie par l'Agence pour le Développement International

A. — EUROPE

i) Espagne 8.560.000
ii) Yougoslavie 8.500.000
iii) C.E.C.A. 100.000.000

117.060.000

B. — EXTREME-ORIENT

i) Chine 695.000
ii) Corée 2.188.000

2 883.000

C. — PROCHE-ORIENT et SUD ASIATIQUE

i) Inde 750.000
ii) Turquie 129.600.000

130.350.000

VI. — Assistance fournie par les États-Unis en devises étrangères

A. — EUROPE

i) Autriche 3.154.000
ii) Yougoslavie 5.610.000

8.764.000

B. — AMERIQUE LATINE

Brésil 6.831.000

6.831.000

C. — ASIE

Inde 91.000

91.000

15.686.000

TOTAL :

\$1.736.785.782

GOUVERNEMENT ET PRODUCTEURS DOIVENT AVOIR L'OBSESSION DE L'EXPORTATION

A l'inauguration de la Foire Internationale de Lyon, le Premier Ministre français, M. G. Pompidou, a fait des remarques intéressantes sur l'économie et le commerce extérieur de la France. Nous en reproduisons quelques-unes ci-dessous.

Après avoir rappelé qu'en 1963 la balance du commerce extérieur était équilibrée, le Premier Ministre a déclaré :

« L'évolution actuelle est moins satisfaisante, en ce sens que les derniers mois ont connu un certain déséquilibre. La place faite aux matières premières et aux produits bruts a augmenté par rapport aux produits fabriqués. Nos échanges sont déficitaires avec les principaux pays industriels, en particulier avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale.

« Nos exportations ont représenté, en janvier 1964, 81% de nos importations, mais, en février, les statistiques sont plus favorables, puisque l'on retrouve 87% que nous avons déjà enregistré en novembre et décembre derniers avec un courant d'échanges exceptionnellement fort.

« En 1964, a estimé le Premier Ministre, l'équilibre du commerce extérieur sera pratiquement réalisé et la balance des paiements sera aussi équilibrée et peut-être même légèrement excédentaire.

« Pour continuer sur le chemin de la liberté commerciale, a affirmé M. Pompidou, pour supporter le développement de la concurrence étrangère, nous devons, gouvernement et producteurs, avoir l'obsession de l'exportation.

« D'où la nécessité d'une organisation faisant collaborer services publics et professionnels et comportant, en particulier, des sortes de bureaux du commerce extérieur dans tous les centres économiques français.

« Mais il faut, avant tout, que nous fassions face à la concurrence par la qualité et les prix. »

Analysant ensuite les raisons pour lesquelles le gouvernement a arrêté, en septembre dernier, le Plan

de stabilisation économique et financière, le Premier Ministre a déclaré :

« L'effort de tous doit être complété en ramenant les dépenses budgétaires à un niveau compatible avec la progression normale de notre économie. Le budget de 1965 marquera l'étape définitive parachevant ce qui a été commencé. »

Recevant, après son allocution, quelques journalistes, le Premier Ministre a dit à ce propos : « Le budget de 1965 sera un budget de rigueur qui s'exercera sur les dépenses les moins urgentes, en particulier sur les dépenses civiles et militaires ordinaires. »

En outre, M. Pompidou a déclaré : « Aucune mesure nouvelle ne viendra compléter les mesures de septembre dernier. Nous serons amenés à une fin du Plan qui sera progressive et insensible. La fin de la stabilisation, c'est la stabilité installée. »

Evoquant ensuite le problème de la stabilisation des prix, le Premier Ministre a dit :

« Les augmentations de prix de revient ne devraient pas être incorporées dans les prix de vente en raison de la demande intérieure. Cette idée devrait être permanente à l'esprit des producteurs français et c'est ce que le gouvernement attend d'eux, à savoir une action constante et permanente sur les prix qui permettra d'assurer le salut des entreprises et celui de l'économie française. »

GEOFFRION & GAUVIN, LTÉE

Courtiers d'assurances agréés

715, Carré Victoria

Montréal 1, Qué.

Téléphone: 849-4136

DEGUSTEZ
la fameuse
LIQUEUR
du
PAYS BASQUE

LIQUEUR IZARRA

JAUNE en Bouteilles No 213 A — VERT en Bouteilles No 213 B

EN VENTE
dans tous les
MAGASINS
de
R. A. Q.

Propositions d'Affaires

MAISONS FRANÇAISES DÉSIRANT EXPORTER VERS LE CANADA :

KESTNER S.A., à Lille (Nord)

Tous appareils pour l'industrie chimique : pompes, ventilateurs, chauffage direct et indirect, lavage de gaz, évaporateurs, sécheurs atomiseurs, cristalliseurs. KEEBUSH : matériau anti-corrosion.

SICEIMA, 34, Avenue Paul-Doumer, RUEIL-MALMAISON (Seine & Oise)

Construit : machines de BOULANGERIE, PATISSERIE, BISCOTTERIE, etc...

ETBLISSEMENTS ANDRE ROYDOR, 19 Quai Aimé Lamy, MOREZ DU JURA (Jura)

Lunettes optiques et solaires.

M.O.C.I. 5.259, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Bouchons pénicilline et transfusion, tous articles caoutchouc pour laboratoires, hygiène, chirurgie et médecine.

M.O.C.I. 5.254, 22, rue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Fleurs naturelles cristallisées.

FORGES THOME, 2, rue Alfred de Vigny, PARIS 8ème

Tous corps broyants en acier pour mines, cimenteries, centrales thermiques.

MANUFACTURE DE JOINTS AMIANTE et CAOUTCHOUC, 183, rue de Courcelles, PARIS 17ème

Tous joints pour aviation, automobile, industries chimiques, pétrole, marine, mine, etc... Documentation sur demande.

ETABLISSEMENTS ANDRE WILLIOT, 79-81, rue Denis Papin, CALAIS (Pas-de-C.)

Fabricants de dentelles mécaniques cherchent contact direct avec importateurs (dentelles Chantilly, nylon, Lurex). Livraison rapide. Stock permanent.

LEON JEANTET, MOREZ DU JURA (Jura)

Fabrication de lunettes solaires, sport, travail.

M.O.C.I. 5.280, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Filature fils coton **exporte** : teints, cardés et peignés.

J. MOREAU & FILS, CHABLIS (Yonne)

Vins de Chablis par propriétaires de grands crus.

SOCIETE INDUSTRIELLE DES DERIVES DU SOUFRE, LOMME LEZ LILLE (Nord)

Fabrication et exportation d'hydrosulfites et rongeurs pour teintures, impressions, sucreries, papeteries, savonneries, etc...

A. SECHAUD & CIE, 36, rue de Chateaudun, PARIS 9ème

Pierres et perles pour bijouterie.

JAROLUX, 55, rue de Chateaudun, à Paris, céderait un bail commercial, 9 ans, à l'adresse indiquée ci-dessus, d'un pavillon indépendant sur cour, sous-sol, rez-de-chaussée et deux étages, grand standing, parking, 15 pièces, env. 350 m². Prix total : F. 375.000 (loyer annuel : F. 20.000).

SOCIETE GONNET & CIE, 55 Place de la République, LYON 2ème (Rhône).

Importante société française spécialisée dans les teintures pour tissus, teintures pour cuirs, imperméabilisants, apprêts, produits de nettoyage pour tapis, cirages, encaustiques, particulièrement étudiés et conditionnés pour être employés par le public, désire entrer en contact avec agents ou avec confrère pour accord commercial ou technique.

M.O.C.I. 5.057, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Tréfilerie française de fils pour fleurs naturelles et artificielles, fils pour cartonnage, reliure et brochage, recherche représentants ou importateurs.

M.O.C.I. 5.286, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Cherchons maisons ou représentants capables d'introduire au Canada gamme de produits d'hygiène, de beauté et lotion capillaire haute qualité.

M.O.C.I. 5.306, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Société française en expansion fabricant et vendant des produits minéraux destinés aux industries des Papiers, Peintures, Caoutchouc, Plastiques, Produits pharmaceutiques, disposant d'une clientèle établie et potentielle, d'une usine avec magasin de stockage, d'un laboratoire, d'un service technique et commercial, recherche, pour représentation exclusive en France, produits ou appareillages trouvant leur application dans les industries précitées.

M.O.C.I. 5.189, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Usine française de construction de locaux frigorifiques préfabriqués réalisés par panneaux isothermes standards, démontables, extensibles, déplaçables, ne nécessitant aucune superstructure, pouvant être installés à l'air libre, sans aucun abri, et ce, entre 20 et 1.000 m³ de capacité, recherche agent importateur.

M.O.C.I. 5.228, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Usine française de tubes en fibre de verre pour canalisations, travaux publics, etc... brevet français, cherche importateurs et représentants.

PROFIN, 21, rue du Bouloi, PARIS 1er

Fabricant corned beef, luncheon meat, corned beef loaf, jambons boîtes, cherche correspondants tous pays.

M.O.C.I. 5.328, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Groupeement entreprises cherche représentants pour jouets, meules abrasives, articles voyage, spécialités alimentation, fourniture pâtisserie, bijouterie, sacherie, chapeaux, vêtements protecteurs.

ANDRE ROBIN, 82, Avenue Emile Zola, PARIS 15ème

Agent commercial représenterait conserves étrangères toutes sortes.

OFFRES FRANÇAISES DE REPRÉSENTATION :

IMPORTANT FABRICANT Français : chemises et pyjamas hommes et chemisiers dames, cherche représentant à la commission, bien introduit auprès grands magasins et groupements d'achats.

(Les intéressés peuvent s'adresser au Secrétariat de notre Chambre de Commerce pour obtenir le nom et l'adresse de ce fabricant.)

OFFRE FRANÇAISE DE SERVICE

M.O.C.I. 5.331, 22, Avenue F. D. Roosevelt, PARIS 8ème

Supermarchés, pour vos achats de produits alimentaires en France, adressez-vous à des spécialistes.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DE L'ALUMINIUM

L'industrie française de l'aluminium est la plus ancienne du monde. C'est le Français, Henri Sainte-Claire Deville, qui, reprenant les travaux de l'Allemand Woehler, mit au point en 1854 la première méthode de production industrielle de l'aluminium. De 1855 à 1848, la fabrication de l'aluminium resta cantonnée dans la région parisienne, à une échelle artisanale. La première « usine » d'aluminium a été démarrée en 1859 à Salindres dans le Gard. Elle devait fonctionner suivant le procédé chimique de Deville pendant 30 ans, jusqu'en 1889. La méthode mise au point par Deville — réduction du chlorure double d'aluminium et de sodium par le sodium — fut utilisé un peu partout dans le monde, notamment en Grande-Bretagne, où elle connut un vaste développement, et aux Etats-Unis. Bien qu'ayant subi de remarquables perfectionnements qui permirent d'abaisser le prix du métal de 1.200 francs-or le kilo en 1855 à 60 francs en 1889, la méthode chimique donnait un métal cher — trois fois plus cher que l'étain en 1889 — ce qui ne le prédisposait pas à une grande carrière industrielle.

La véritable révolution de l'aluminium date de l'introduction du procédé électrolytique en 1886. Cet aspect historique est aujourd'hui au premier plan dans le monde de la métallurgie, car 1963 marque le centenaire de la naissance des deux inventeurs, l'un français, Paul Louis Héroult, l'autre américain, Charles Martin Hall, qui travaillant séparément devaient inventer tous deux en 1886 — à l'âge de 23 ans — le procédé de réduction électrolytique de l'aluminium. L'importance économique de ce procédé peut se résumer en quelques chiffres : en 1889, l'aluminium valait 60 francs-or le kilo, dès 1890, le nouveau métal n'était plus qu'à 30 francs pour tomber à 5 francs en 1893.

L'excellence du procédé Héroult-Hall est mis en lumière par son adoption dans le monde entier. Si entre 1886 et nos jours, il a subi de nombreux perfectionnements, son principe reste inchangé.

Ce qui précède montre l'ancienneté de la tradition de l'aluminium en France. Si l'on ajoute à cela que c'est dans le sud du pays que Berthier découvrit en

1821 le minerai qui devait être baptisé bauxite (du nom du village des Baux de Provence) et qui allait constituer la matière de base de l'industrie de l'aluminium, on comprendra encore mieux l'intérêt des Français envers ce métal. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'aluminium est le seul métal non ferreux dont le minerai existe en relative abondance sur le territoire français. Alors qu'en France, tous les autres métaux non ferreux sont des produits d'importation, l'aluminium est un produit national.

C'est de la bauxite qu'on extrait l'alumine, l'oxyde d'aluminium. Le procédé universellement utilisé, est celui de Bayer par lequel la bauxite est attaquée à chaud et sous pression par une solution de soude concentrée. Les réserves françaises de bauxite situées dans le Sud-Est, notamment le Var et l'Hérault, représentent au minimum 90 millions de tonnes. En lui-même, ce chiffre n'a qu'une signification très relative, car il ne comprend que les minerais dont la teneur en silice ne dépasse pas la limite considérée actuellement comme économiquement admissible par les usines d'alumine. En fait, avec les progrès de la technique, permettant l'utilisation économique de minerai notablement plus silicieux, on a vu le montant des réserves françaises croître notablement au cours de ces dernières années. Il est probable que ce mouvement se poursuivra dans l'avenir. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 1961, les bauxites françaises qui, jusque-là étaient classées dans le régime des carrières, sont passées dans celui des mines. Dans ce deuxième régime, le minerai est considéré comme un produit du sous-sol, donc appartenant au domaine public et concessible par l'Etat. Cette situation nouvelle, qui facilite notablement la prospection peut conduire à d'intéressantes découvertes.

Les chiffres ci-après donnent une idée de la progression de l'extraction de la bauxite en France :

1938	648.700 t
1958	1.817.200 t
1960	2.037.700 t
1962	2.160.000 t

La plus grande partie de la bauxite extraite en France est utilisée par l'industrie métropolitaine de l'aluminium. Par ailleurs, on note un courant non négligeable à l'exportation :

1959	273.300 t
1960	314.900 t
1961	252.900 t
1962	266.600 t

Une limitation de ces exportations est d'ailleurs considérée comme très souhaitable pour sauvegarder les ressources nationales. On voit d'ailleurs depuis quelques années se dessiner un certain courant d'importations (101.800 t en 1962), il faut toutefois noter que plus de la moitié de ce tonnage correspond à des besoins autres que la production de l'aluminium (corindon notamment) et qui demandent des bauxites de qualité spéciale.

Pour ce qui est de l'équipement en usine d'alumine, la France dispose de 4 installations dont 3 : Salindres (Gard), Gardanne et la Barasse (Bouches-du-Rhône) sont la propriété des producteurs français d'aluminium, la quatrième (Saint-Louis-les-Aygalades, Bouches-du-Rhône) étant une filiale d'une société suisse. Le potentiel des usines françaises d'alumine est en développement constant. Il s'établit actuellement à environ 750.000 t/an. Les quelques chiffres ci-après montrent l'expansion de la production française d'alumine (nous avons retenu comme critère l'alumine calcinée) :

1938	113.700 t
1950	201.000 t
1960	595.100 t
1962	600.000 t

Jusqu'à ces dernières années, la France était en position d'exportateur net d'alumine. Actuellement entrées et sorties s'équilibrent. En 1961, la France a exporté 138.000 t d'alumine calcinée, tandis qu'elle en importait 136.000 t. En 1962, les exportations françaises ont été de 167.700 t et les importations de 195.000 t. Ce mouvement compensé des échanges extérieurs s'explique d'une part, à l'exportation, par le fait que l'une des quatre usines mentionnées ci-dessus travaille exclusivement pour l'étranger (groupe suisse) tandis que les trois autres entretiennent de leur côté un courant traditionnel à l'exportation, d'autre part, le courant à l'importation résulte du fait que la France détient une participation dans l'usine guinéenne d'alu-

mine de Fria et qu'elle reçoit à ce titre d'importantes quantités d'oxyde.

Rappelons que l'usine de Fria est entrée en service en 1960 et qu'elle a une capacité actuelle de 480.000 t. Il s'agit d'une affaire à participation internationale : française, américaine, suisse, anglaise et allemande. La production de Fria en 1962 a été à peu de chose près égale à la capacité de l'usine.

Sur le plan de la production d'aluminium, la France vient au premier rang des producteurs européens. La capacité française a connu un vigoureux développement qui se reflète dans les chiffres de production :

1938	45.300 t
1950	60.700 t
1960	235.200 t
1962	294.500 t

Alors que pendant la guerre l'industrie américaine a connu un énorme développement (les Etats-Unis qui produisaient 187.000 t en 1940 ont produit 835.000 t d'aluminium en 1943), la France a vu son territoire occupé et son potentiel reculer sensiblement (production 26.200 t en 1944). Malgré des difficultés de toutes sortes, le relèvement des installations a pu être mené très rapidement et non seulement le potentiel a été entièrement renouvelé, mais considérablement étendu. En France, la production d'aluminium est assurée par deux sociétés : la Cie PECHINEY qui produit environ 80% du total et la Société d'Electro-Chimie d'UGINE qui participe pour 20%. Au début de 1963, la capacité des usines françaises d'électrolyse se présentait ainsi :

Compagnie Pechiney

Pyrénées

Auzat (Ariège)	18.500 t/an
Sabart "	18.900
Noguères (Basses Pyrénées)	90.000

Alpes

Chedde (Haute-Savoie)	6.000 t/an
La Praz (Savoie)	3.700
La Saussaz (Savoie)	10.600
St-Jean-de-Maurienne (Savoie)	69.000
Rioupéroux (Isère)	12.300
L'Argentière (Hautes-Alpes)	18.000

Total : 247.000 tonnes

Société d'Ugine

Alpes

Venthon (Savoie) 16.000 t/an

Pyrénées

Lannemezan (Hautes-Pyrénées) 49.000 t/an

Total : 65.000 tonnes

Total Général France : 312.000 t.

L'usine de Noguères est actuellement une des plus puissantes d'Europe. Elle utilise — de même que l'usine nouvelle de Lannemezan, de l'énergie produite à partir du gaz naturel de Lacq.

En outre des installations ci-dessus, les producteurs français ont démarré en 1957 la première installation africaine : celle d'Edéa au Cameroun qui a une capacité de l'ordre de 50 à 55.000 tonnes par an. Dans cette affaire, les producteurs français sont associés à un partenaire belge qui reçoit environ un neuvième de la production.

Disposant d'une production d'aluminium supérieure à ses besoins intérieurs et à un prix favorable, la France est un exportateur traditionnel. En 1938, les ventes françaises à l'étranger représentaient environ 50% des ventes sur le marché intérieur. En 1962, la proportion n'a pas varié puisque le tiers des ventes totales a été dirigé vers l'étranger. Plus de 50% des exportations françaises sont effectuées à destination des pays du Marché Commun. Toutefois, si le gros des exportations va vers les partenaires de la Communauté, le solde couvre un très large espace géographique : une quarantaine de pays étrangers.

Sur le marché intérieur, la consommation française a connu une vigoureuse expansion. Recensée en métal vierge, au stade du lingot, elle ressort comme suit entre l'avant guerre et la période actuelle :

1938	31.500 t
1950	55.200 t
1960	212.700 t
1962	235.000 t

Le rythme très élevé de cette progression est dû à la nécessité de combler certains retards dus à la guerre.

Les utilisations de l'aluminium sur le marché français sont multiples. Pour 1962, on peut néanmoins résumer comme suit la physionomie des principaux emplois :

- Construction de véhicules et équipements de transports : 32,7%
- Construction mécanique : 9,4%
- Construction électrique : 13%
- Architecture et bâtiment : 8%
- Appareillages chimique, agricole et alimentaire : 2,7%
- Emballages : 12%
- Equipement domestique et de bureau : 9,7%
- Sidérurgie, métallurgie : 2,6%
- Divers : 9,9%.

Entre 1938 et 1962, la consommation française a été multipliée par 7,5. Actuellement, la France consomme environ 5 kg de lingots par tête d'habitant. Ce chiffre est proche des consommations relevées en Grande-Bretagne ou en Allemagne, mais il est encore loin du niveau atteint en Suisse (9 kg) ou aux Etats-Unis (près de 11kg). Ces écarts de consommation laissent à penser que, compte tenu d'une part des efforts menés pour diffuser les utilisations de l'aluminium et d'autre part compte tenu de la progression des pouvoirs d'achat, la consommation d'aluminium en France devrait encore notablement progresser au cours des années qui viennent.

Grâce à ses ressources naturelles, la France est fort bien placée pour continuer dans l'avenir à assurer tous les besoins de son marché intérieur tout en alimentant son courant traditionnel d'exportations.

Rappelons enfin que, si elle est le premier producteur européen d'aluminium, l'industrie française n'exporte pas que du métal, mais également des idées. De nos jours, la plupart des grandes installations nouvelles de producteurs étrangers font appel aux techniques françaises. C'est bien là la consécration d'une tradition.

La Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence Monsieur Raymond Bousquet
Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Philippe Benoist
Consul général de France à Montréal

M. Jacques Devinat
Conseiller Commercial et Financier
près l'Ambassade de France

M. Yves Plattard
Conseiller Commercial près
l'Ambassade de France
Bureau de Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Bernard Lechartier
Ancien Président

M. Raymond Treuil
Ancien Conseiller Commercial

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Bernard Leclerc

VICE-PRÉSIDENTS

M. J.-L. Davignon
M. Louis Jalabert

SECRÉTAIRE

M. Jacques Guillon

TRÉSORIER

M. François Ducros

CONSEILLERS

MM. Georges Basiliou
Jacques Fossard
E.-P. Jolicoeur
Roland Olivier
Gérard Parizeau
Georges-A. Roy
Pierre Salbaing
Etienne Spire

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Guy Boulizon
Gabriel Boussion
Claude Boyer
René Duron
Henri de Lanauze
René Malterre
B. R. de Massy
Raymond Mazur
P. Galé Michaud
M. Pairault

NOS ANCIENS PRÉSIDENTS

M. SCHWOB, Fondateur de notre Chambre de Commerce	1886-1889	M. M. NOUGIER, Directeur de Coronet Drug Co.	1932-1934
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1890-1891	M. L. BESNARD, Représentant au Canada un groupement d'aciéries françaises	1935-1936
M. A. GIRARD, Importation	1892-1893	M. H. LEFEVRE, Président de Dominion Potash Ltd.	1936-1938
M. E. GALIBERT, Directeur de E. Galibert & Fils (commerçants en peau et laine)	1893-1895	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1939-1940
M. John HERDT, Directeur général de Menier	1896-1897	M. A. TARUT, de O'Brien & Williams, Agents de change	1940-1945
M. E. GALIBERT Directeur de E. Galibert & Fils	1898-1901	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1946-1949
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie (produits alimentaires et essences)	1902-1903	M. H. DOLISIE, Président de Canadian Liquid Air Co.	1950-1951
M. C.-A. CHOUILLOU, Importation-Exportation	1904-1908	M. M. DHAVERNAS, Président de North American Utilities Corp.	1951-1953
M. M. CHEVALIER, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien	1909-1910	M. J. BENARD, Président de B.O.P.	1954-1955
M. A.-F. REVOL, Directeur de la Maison Perrin Frères	1910-1912	M. G.-P. VINANT, Président de Vinant Ltée	1955-1956
M. J. OBALSKI, Ingénieur des Mines	1912-1915	M. J.-G. CONTAT, Président et Directeur général de l'Hôtel Ritz Carlton	1956-1959
M. J.-R. GENIN, Importateur, Agent général de la Cie Générale Transatlantique	1915-1919	M. B. LECHARTIER, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1959-1961
M. H. JONAS, Directeur de H. Jonas & Cie	1920-1927	M. JEAN PONSOT, Représentant au Canada de la Cie Nationale Air France	1961-1964
M. M. QUEDRUE, Directeur général de la Cie Aérienne Franco-Canadienne	1928-1931	M. BERNARD LECLERC, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien	1964-

Nouveaux membres

France :

Ets. A. Rousseau
Manufacture de Chemises hommes et enfants,
Chemisiers dames,
8 - 10, rue du Renard,
Paris 4ème.

Présentés par M. J. Lejeune, Secrétaire général
des Services Français
Chambre de Commerce Française au Canada,
31, Ave. Pierre 1er de Serbie, Paris 16ème.

Canada :

M. André Mazoyer
Mazoyer Fourrures
1434 Sherbrooke Ouest, Montréal

Présenté par MM. Pierre Adam et Bernard Leclerc.

M. Bernard, Paul Olivier
Agence de Voyages Viau,
3428, rue Saint-Denis, Montréal.

Présenté par MM. Pierre Baudard et René Léveillé.

M. Jean-Claude Zago
Académie ZAGO (Ecole de Coiffure)
8 Ste-Catherine Est, Montréal.

Présenté par MM. Guy Bernier et Pierre Benoît.

Société :

MM. ASSELIN, BENOIT, BOUCHER,
DUCHARME, LAPOINTE,

Ingénieurs-Conseils,
5311, Western, Montréal

Délégués :

MM. Marc BENOIT Directeur des Projets
André DUCHARME, Directeur Exécutif
Gérard A. LAPOINTE, Directeur Adminis-
tratif.

NOTRE CARNET

Nominations

*M. Raymond-A. Robic vient d'être nom-
mé président de l'Association internationale
pour la protection de la propriété industrielle
(groupe canadien).*

*M. John H. F. Turner, O.B.E., vient d'être
nommé directeur général, pour l'Europe, de la
Banque de Montréal. Il résidera à Londres.*

WESTMOUNT REALTIES CO.



Fondé en 1910

- RÉSIDENCES
- HYPOTHÈQUES
- PLACEMENTS IMMOBILIERS

RENÉ DURON

Tél : 935-8541

1367, avenue Greene, Montréal, Canada

Adhérez à

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADÂ

Peuvent être admis :

Les Français, les Canadiens et les nationaux
d'autres pays résidents canadiens ;

Les compagnies françaises, canadiennes ou étrangères.

Siège social :

429, avenue Viger, Montréal 24, P.Q., Canada

Téléphone : VICTOR 2-9420

AIR FRANCE

MAINTENANT L'EUROPE

\$346⁹⁰

ALLER ET
RETOUR



Incroyable mais vrai ! Grâce aux nouveaux tarifs excursion de 21 jours en classe économique d'Air France, vous pouvez visiter Paris, la France, l'Europe à des prix encore jamais offerts.

MONTREAL-PARIS aller-retour
en Boeing

\$346.90 seulement

et pour le même prix, visitez Londres, Bruxelles et Amsterdam.

Vous avez longtemps rêvé de l'Europe... Maintenant n'en rêvez plus... Allez-y. Et comme première escale de votre voyage, choisissez la plus gaie et la plus prestigieuse d'entre toutes : Paris. Pour vous y transporter, choisissez la plus parisienne de toutes les lignes aériennes ; la plus réputée aussi pour l'excellence de son service et de sa cuisine : AIR FRANCE.

Autre bonne nouvelle... Vous pouvez partir dès demain, et pour \$35.00 seulement, avec le Plan de Crédit Air France. Et vous avez jusqu'à 24 mois pour payer le solde.

Jamais auparavant les voyages aériens n'ont été si économiques et l'Europe si attirante... Consultez votre agent de voyages dès aujourd'hui pour préparer le vôtre !

Personne ne connaît l'Europe mieux qu'Air France... et personne ne connaît Air France mieux que votre agent de voyages.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

(Fondé en 1880)

Les obligations de la société sont admises comme placement pour les fonds détenus en fiducie (trustee funds) dans les provinces d'Ontario, de Manitoba, de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie-Britannique et également dans la Province de Québec en vertu de l'article 981 (o) amendé du Code Civil relatif au placement des biens appartenant à autrui.

De plus, elles se classent parmi les valeurs de placement de la catégorie de celles que la loi fédérale concernant les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques permet aux compagnies d'assurance enregistrées sous sa troisième partie de mettre en portefeuille sans avoir à se prévaloir des dispositions du paragraphe (4) de son article 63.

	1962	1963
TOTAL DE L'ACTIF	\$127,954,000	\$150,805,000
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES	109,188,000	125,859,000
IMMEUBLES SOCIAUX	3,050,000	5,400,000
OBLIGATIONS ET BILLETS	89,069,000	109,819,000
CAPITAL ET RÉSERVES	31,644,000	33,047,000
BÉNÉFICES NETS	1,932,000	2,102,000

SIÈGE SOCIAL

Montréal : 612 ouest, rue Saint-Jacques

SUCCURSALES ET AGENCES

Montréal - Québec - Toronto - Ottawa - Fort William
Port Arthur - Winnipeg - Brandon - Regina - Saskatoon
Edmonton - Calgary - Lethbridge - Vancouver
Victoria - Nanaimo